

RAPPORT ANNUEL

2025-2026

1er avril 2025 au 31 mars 2026



TABLE DES MATIÈRES DU RAPPORT ANNUEL DE LA FONDATION ARTÈRE

INTRODUCTION	4
MISSION, VISION, VALEURS	6
CONSEIL D'ADMINISTRATION 2025-2026	7
LES AMBASSADEURS	8
LES COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	9
LES RENCONTRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FONDATION ARTÈRE	11
L'ÉVÉNEMENT BÉNÉFICE 2025	12
CONTRIBUTION FINANCIÈRE DE LA FONDATION ARTÈRE POUR L'ANNÉE 2025-2026	15
APERÇU DES REVENUS, DÉPENSES ADMINISTRATIVES ET MONTANTS DISTRIBUÉS PAR LA FONDATION DE 2022 À 2025	19
RETOMBÉES DES FONDS OCTROYÉS PAR LA FONDATION 2022-2025	20
DOCUMENTS ET SITE INTERNET	24
LA FONDATION EN PHOTOS	25

INTRODUCTION

Création et mise en place de la Fondation ARTÈRE

Créée en août 2020, la Fondation ARTÈRE a consacré ses premières années à établir les assises nécessaires à son développement. En 2020 et 2021, les membres du conseil d'administration ont mis en place plusieurs outils structurants et initiatives clés afin d'assurer le lancement, le rayonnement et la crédibilité de la Fondation.

Parmi les principales réalisations de cette période, on compte :

- La constitution officielle de la Fondation ARTÈRE conformément aux exigences de l'Agence du Revenu du Canada (ARC);
- La rédaction de documents structurants encadrant sa gouvernance et son fonctionnement;
- Le recrutement de membres du conseil d'administration et d'ambassadeurs;
- L'élaboration d'un plan de commandite;
- La création d'un site web visant à faire connaître la Fondation, à soutenir les inscriptions à l'événement-bénéfice et à faciliter les dons;
- La planification d'un premier événement-bénéfice et la recherche de commanditaires;
- La production d'un court document promotionnel de deux pages annonçant l'événement;
- La publication d'un article sur la Fondation et son événement dans le journal PRESTIGE en mars 2022.

Cette phase de démarrage a permis à la Fondation ARTÈRE de se doter d'une structure solide et des premiers leviers nécessaires à son développement.

Évolution de l'événement-bénéfice

La première édition de l'événement « *Viens marcher au cœur des ARTÈRES de ta Ville* » s'est tenue le 14 mai 2022 au parc de la Pointe-aux-Lièvres. Depuis, cet événement-bénéfice a connu une progression soutenue. Sa quatrième édition a eu lieu le 10 mai 2025 à la Base de plein air de Sainte-Foy. Au fil des ans, tant le nombre de participants que le montant des dons recueillis ont augmenté, témoignant de l'intérêt croissant de la communauté pour cette initiative.

Une année charnière

Forte de son évolution et de la reconnaissance acquise au fil des ans, la Fondation ARTÈRE aborde l'année 2025-2026 comme une étape charnière de son développement. Cette période marque la transition d'une fondation en croissance vers une organisation pleinement reconnue, appelée à consolider ses acquis, à structurer son développement et à assurer sa pérennité.

Dans cette perspective, l'élaboration d'un plan stratégique pour les cinq prochaines années s'impose comme une priorité. Ce plan devra s'appuyer sur les réussites et les défis rencontrés depuis 2020, tout en s'inscrivant en cohérence avec la démarche stratégique de l'association ARTÈRE.

MISSION

La Fondation ARTÈRE a été créée pour appuyer, soutenir et bonifier les activités et les services de l'association ARTÈRE pour faciliter la réintégration sociale des personnes ayant subi un AVC et venir en aide à leurs proches.

VISION

Par la notoriété qu'elle aura acquise d'ici cinq ans, la Fondation ARTÈRE prévoit soutenir la création et la mise en place de nouveaux services sur le terrain, la participation à des projets de recherche visant une meilleure intégration sociale ayant un impact sur la qualité de vie des personnes ayant subi un AVC et de leurs proches

VALEURS



Générosité



Intégrité



Innovation



Respect



Transparence



Communication

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION 2025-2026

Présidente & secrétaire

Mme Carol L. Richards | Fin mandat 2026

O.C., C.Q., Ph.D., F, Pht., F.A.C.S.S.

Professeure émérite, École des sciences de la réadaptation et Centre interdisciplinaire de recherche en réadaptation et intégration sociale, Université Laval

Administrateur

M. Martin Bédard | Fin mandat 2026

Vice-président conseil et service AGA
Assurances collectives

Vice-président

M. Luc Jolicoeur | Fin mandat 2026

Ingénieur

*Administrateur au sein du conseil
d'administration de CIMA+*

Administratrice

Mme Hélène Laroche | Fin mandat 2026

Physiothérapeute, PhysioloInteractive

Trésorière

Mme Louise Bergeron | Fin mandat 2027

B.Sc., actuariat

Retraitée Desjardins Sécurité Financière

Administratrice

Mme Louise Clément | Fin mandat 2027

Médecin et retraitée Agrément Canada-HSO

Administrateur

Dr Jean-François Turcotte | Fin mandat 2026

MD, FRCS (c)

Médecin neurochirurgien retraité

Administrateur

M. Charles-Olivier Dumont | Fin mandat 2027

Conseiller, Affaires publiques, Firme
NATIONAL

Administrateur

M. Éric Salesse | Fin mandat 2026

B. Sc., Kinésiologue

Deux postes vacants

LES AMBASSADEURS



Mme Laurence St-Germain

Membre de l'équipe canadienne de ski alpin et championne du monde en 2023 et Olympienne en 2026. Laurence accepte de poursuivre à titre d'ambassadrice pour l'année 2026-2027.



M. Olivier Plamondon-Lemieux

Comptable professionnel agréé et directeur financier pour une entreprise de construction. Père de 2 filles, ce jeune homme a subi un AVC en février 2022. Depuis son AVC, il est de retour sur le marché du travail et a réussi à poursuivre ses passions, notamment en participant à un demi-triathlon en juillet 2022 et à un demi-marathon en septembre 2023. Olivier accepte de poursuivre à titre d'ambassadeur pour l'année 2026-2027.

Exploit extraordinaire de messieurs Plamondon-Lemieux et Tremblay

Le 12 octobre 2025, ils ont participé au Marathon Beneva de Québec. Aux côtés de leur kinésiologue qui les a suivis lors de leur réadaptation, M. François Tremblay, ils ont franchi les 42,2 km avec brio. La mobilisation de leur entourage leur a permis d'amasser plus de 12 400\$ pour la Fondation ARTÈRE. Leur énergie, leur engagement et leur générosité sont une véritable source d'inspiration pour les personnes ayant subi un AVC.



M. Stéphane Tremblay

Ingénieur pour une firme de génie conseil dans la gestion des résidus miniers. Il est un survivant suite à un AVC subi en décembre 2021. Après sa réadaptation à l'IRDPQ, il a complété trois demi-marathons ainsi que son premier triathlon olympique. Stéphane sera ambassadeur à nouveau en 2026-2027.

LES COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Pour optimiser le travail du C.A depuis 2022, des sous-comités ont été formés. En 2025-2026, les membres du C.A ont participé aux comités suivants: ambassadeurs, activité bénéfice, communications/marketing, 2e événement et plan stratégique.

Membres du comité ambassadeurs

Mandat : Veiller au recrutement de personnes qui pourraient devenir ambassadeurs de la Fondation ARTÈRE

- M. Luc Jolicoeur (responsable)
- Mme Hélène Laroche
- M. Martin Bédard
- Mme Carol L. Richards
- M. Éric Salesse

Membres du comité activité bénéfice « *Viens bouger au coeur des ARTÈRES de ta Ville* »

Mandat : Organiser l'événement de collecte de fonds annuel

- M. Jean-François Turcotte (responsable)
- M. Luc Jolicoeur
- M. Éric Salesse
- M. Charles-Olivier Dumont
- Mme Joëlle Duchesne

Membres du comité communication/marketing

Mandat : Élaborer différentes stratégies de communication pour la Fondation et l'événement bénéfice.

- M. Charles-Olivier Dumont (responsable)
- M. Luc Jolicoeur
- Mme Carol L. Richards
- M. Éric Salesse

Membres du comité 2e événement

Mandat : Les administrateurs siégeant sur ce comité ont la mission d'investiguer la possibilité de tenir un 2e événement et ensuite d'en informer l'ensemble des administrateurs

Ce comité s'est réuni à deux reprises pour explorer les bienfaits de développer un 2e événement. Dans leur dernier rapport au C.A, ils ont recommandé de mettre les énergies des membres du C.A sur la bonification de l'événement «*Viens bouger au coeur des ARTÈRES de ta Ville* » et le développement continue de l'infrastructure de la Fondation plutôt que de développer un 2e événement.

- M. Éric Salesse (responsable)
- M. Luc Jolicoeur
- M. Martin Bédard

Membre du comité planification stratégique

Mandat : Développer un plan stratégique pour la Fondation ARTÈRE. Ce comité vise à présenter une première ébauche du plan stratégique aux autres membres du C.A à la fin de l'automne 2026.

- Mme Louise Clément (responsable)
- M. Luc Jolicoeur
- Mme Carol L. Richards

LES RENCONTRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FONDATION ARTÈRE (1er avril 2025 au 31 mars 2026)

Pour 2025-2026:

- Neuf réunions régulières du C.A. ; du 29 avril 2025 au 29 mars 2026 (réunions No : 37-44), dont sept en mode virtuel et une en présentiel.
- L'assemblée générale annuelle a eu lieu le 10 juin 2025, en présentiel, à l'Hôtel Monsieur Jean.

Réunion conjointe des conseils d'administration de la Fondation ARTÈRE et de l'association ARTÈRE :

Le 24 février 2026, les membres des deux conseils d'administration se sont réunis virtuellement pour une deuxième rencontre conjointe, s'inscrivant dans la continuité de celle tenue le 25 février 2025. Ces échanges constituent un espace privilégié de concertation entre administrateurs et permettent d'alimenter une réflexion commune sur les grandes orientations stratégiques des deux organisations. Hautement appréciée par les participants, cette démarche revêt une importance particulière pour assurer une meilleure cohérence, un arrimage étroit et une vision partagée du développement de la Fondation ARTÈRE et de l'association ARTÈRE. Dans cette perspective, les membres des deux conseils d'administration ont exprimé le souhait de tenir deux rencontres conjointes au cours de l'année 2026-2027.

L'ÉVÉNEMENT BÉNÉFICE 2025

4^e édition de l'événement « *Viens bouger au cœur des ARTÈRES de ta Ville* »

L'événement a eu lieu le 10 mai 2025 à la Base de plein air de Sainte-Foy (BPASF), sous la présidence d'honneur de M. Éric Drouin, directeur, ventes et expérience partenaires-Assurance collectives chez BENEVA, le commanditaire présentateur.

Grâce au soutien de BENEVA à titre de partenaire « Présentateur », ainsi qu'à celui de plusieurs autres commanditaires, participants et donateurs, la Fondation ARTÈRE a amassé un montant brut de **49 390 \$**. Il a été annoncé lors de l'événement qu'une partie des fonds amassés lors de cette 4^e édition (2025) serait versée à l'association ARTÈRE afin d'aider à l'implantation d'un atelier de bien-être psychologique pour les personnes ayant subi un AVC et leurs proches. Cet atelier a été développé dans le cadre d'un projet de recherche subventionné sous la direction de la Pre Marie-Christine Ouellet du Centre Interdisciplinaire de Recherche en Réadaptation et Intégration Sociale (CIRRIS) de l'Université Laval. Ce projet de type co-construction, implique des personnes ayant subi un AVC et leurs proches aidants, ainsi que des représentants de l'association ARTÈRE (la directrice, une intervenante et certains membres du conseil d'administration) pour s'assurer que le développement d'ateliers rencontre des besoins réels.

De plus, soulignons la présence de deux des trois ambassadeurs de la Fondation ARTÈRE: Mme Laurence St-Germain, athlète olympienne en ski alpin et M. Stéphane Tremblay, jeune homme ayant vécu de près les défis que représente un AVC. Chacun de ces deux ambassadeurs a livré un vibrant témoignage lors de la partie protocolaire.

Fidèle au poste, Mme Gisèle Bourdeau a agi comme maître de cérémonie, et M. Sandy Pardee était responsable de l'ambiance musicale. Un total de **180 personnes**, dont 30 bénévoles – membres du grand public, de l'association ARTÈRE et autres – ont assisté à l'événement. De plus, **279 dons** à la Fondation ARTÈRE ont été reçus pour cette édition. L'arrimage de la marche et de la course a permis à un plus grand nombre de personnes de participer, en tenant compte du fait que l'accessibilité demeure une priorité pour cet événement.

L'événement a fait l'objet d'une mention sur les ondes de Rythme FM le vendredi 9 mai 2025. Plusieurs publications sur les réseaux sociaux de l'association ARTÈRE ont été effectuées et l'attaché de presse de M. Mario Asselin, député de Vanier-Les Rivières, M. David Beaudry-Bourbonnais était présent.



Sur la photo (de gauche à droite) : Mme Louise Bergeron, trésorière, Mme Laurence St-Germain, ambassadrice, M. Luc Jolicoeur, vice-président, Mme Audrey Gagné-Corriveau, administratrice, Mme Carol L. Richards, présidente, M. Jean-François Turcotte, administrateur et M. Éric Salesse, administrateur

Rétroaction sur l'événement

Un rapport officiel de l'événement a été rédigé par M. Jean-François Turcotte, membre du C.A, responsable du comité événement, en collaboration avec Mme Camille Laforest, directrice générale par intérim de l'association ARTÈRE et remis à Mme Nathalie Couture responsable du dossier pour la Ville de Québec.

Ce rapport a reçu les félicitations des membres du C.A pour son contenu et la qualité de son encadrement.

Les membres du comité événement, les employés de l'association ARTÈRE et les bénévoles ont recueilli divers commentaires sur place, par courriel et via les réseaux sociaux. De façon générale, l'événement a été très apprécié par la majorité des répondants.

Points forts: Les commentaires positifs ont principalement porté sur le site de l'événement, la qualité du parcours, l'ajout de la course comme nouvelle discipline, la période de réchauffement, la salle intérieure pour le repas, la convivialité ainsi que le caractère intergénérationnel de l'activité, et en particulier l'animation pour les enfants. D'autres ont mentionné la qualité de l'organisation, que les activités étaient adaptées aux personnes à mobilité réduite et la présence des bénévoles pour offrir de l'aide au besoin. L'inclusion d'un petit parcours de 1 km pour les enfants, mise en place l'année précédente, a été bien appréciée et a suscité beaucoup de plaisir chez les parents et les enfants à nouveau cette année.

Points à améliorer: Parmi les éléments soulevés, plusieurs ont mentionné la distance entre le point d'accueil et le lieu de rassemblement ainsi que les kiosques. Un meilleur encadrement des inscriptions tardives, de même qu'une signalisation plus claire entre les différentes zones seraient souhaitables. Par ailleurs, certaines personnes ont éprouvé des difficultés avec la plateforme d'inscription, notamment pour distinguer l'inscription, la campagne de financement pair-à-pair et les dons. La plateforme devra être clarifiée pour les prochaines éditions.

CONTRIBUTION FINANCIÈRE DE LA FONDATION ARTÈRE POUR L'ANNÉE 2025-2026

- La Fondation ARTÈRE a remis **7 500\$** comme contribution annuelle liée aux fonds amassés lors du 4e événement-bénéfice 2025. Tel qu'annoncé lors de l'événement et dans les documents promotionnels, cette subvention a servi à soutenir le développement d'ateliers psychosociaux créés dans le cadre d'un projet de recherche subventionné de type co-construction impliquant des chercheurs du CIRRS et leurs étudiants ainsi que des personnes ayant subi un AVC, des proches aidants et des administrateurs de l'association ARTÈRE. Cette collaboration a pour but de développer des ateliers axés sur les besoins réels exprimés par les membres.



Photo prise lors d'une séance des ateliers psychosociaux réunissant des participants ayant subi un AVC, ainsi que des chercheurs et des étudiants impliqués dans le projet

- La Fondation ARTÈRE a octroyé **5 000\$** à l'association ARTÈRE pour financer un projet pilote dans le cadre du grand projet ACCES, mené en collaboration avec l'équipe de la Pre Laura Monetta. Le projet ACCES a l'objectif d'outiller les commerces qui souhaitent offrir des services plus accessibles aux personnes aux prises avec des difficultés de communication. Le projet pilote implique la première institution financière, soit la Caisse Desjardins de l'Université Laval. La subvention a permis l'embauche d'une responsable de projet pour coordonner le tout sur le terrain, dont: l'accompagnement du commerce dans l'implantation et l'évaluation des retombées du projet pour les personnes vivant avec une aphasie et les employés.



De gauche à droite : Caroline Goulet, membre d'ARTÈRE vivant avec une aphasie, Chantal Dubé, chef d'équipe - services aux membres et opérations chez Desjardins, Joëlle Duchesne, directrice générale de l'organisme ARTÈRE, Sarah Bérubé-Lalancette, orthophoniste et membre de l'équipe ACCES, Laura Monetta, professeure à l'École des sciences de la réadaptation de la Faculté de médecine, orthophoniste et membre de l'équipe ACCES, Annie Légaré, orthophoniste et membre de l'équipe ACCES, Kim Oanh Hoang, directrice développement de marché chez Desjardins, et Alex Sandrine Laflèche, adjointe à la direction générale-communication et vie associative chez Desjardins

- La Fondation ARTÈRE a contribué à la hauteur de **3 500 \$** pour l'inauguration et le lancement de l'exposition « *Le silence qui parle* », le 13 mai 2025 au musée de la Civilisation pour souligner un magnifique projet développé à l'occasion des 30 ans du Théâtre Aphasique. Fière collaboratrice pour la région de Québec, l'association ARTÈRE a organisé cet événement d'envergure qui a attiré un grand nombre de participants de plusieurs régions du Québec. Il s'agissait d'une belle occasion de faire connaître l'association ARTÈRE ainsi que la Fondation.



Série de photos prises lors de l'inauguration de l'exposition « *Le silence qui parle* », présentée dans le cadre des célébrations du 30^e anniversaire du Théâtre Aphasique. En haut à gauche : l'un des modules de l'exposition. En haut à droite : le comédien M. Vincent Leclerc et le député de Vanier–Les Rivières, M. Mario Asselin. En bas : les personnes réunies lors du cocktail d'inauguration.

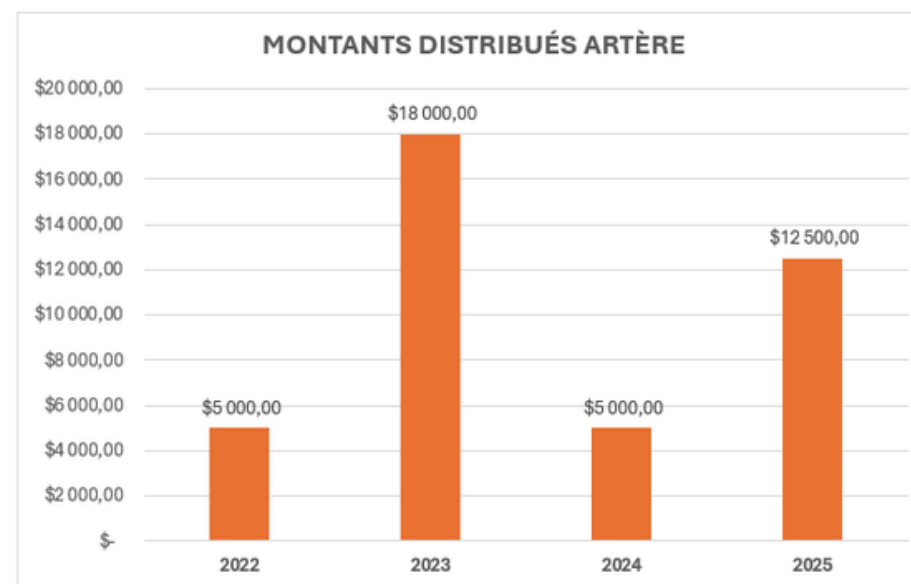
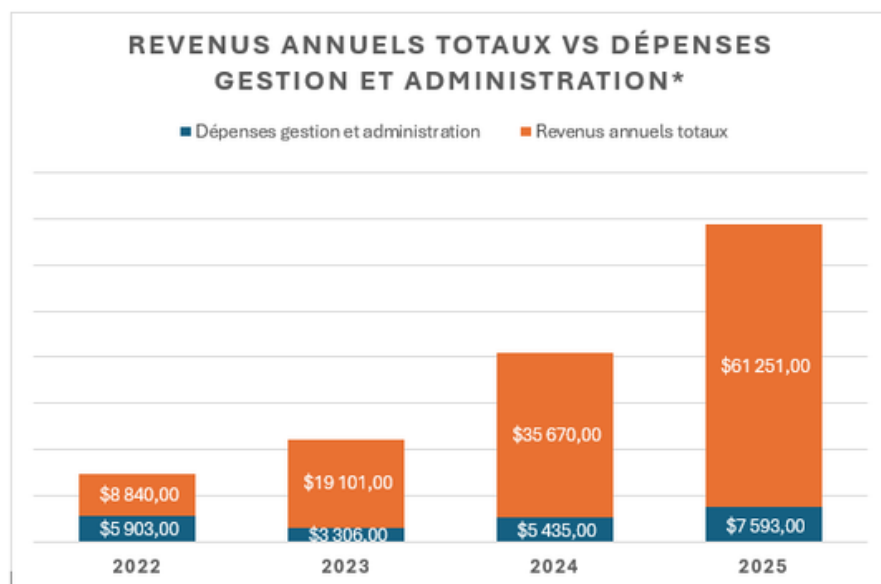
- La Fondation a contribué aux prix tirés lors du « *Party de Noël 2025* » de l'association ARTÈRE. Considérant qu'une telle contribution s'inscrivait dans la mission de la Fondation, **trois cartes-cadeaux, de 50\$ chacune**, ont été remises à l'association ARTÈRE. Cette contribution a été grandement appréciée par les récipiendaires ainsi que les employés et membres du C.A de l'association.



Photos prises lors du party de Noël de l'association ARTÈRE

- Compte tenu de la pertinence de la recherche du CIRRIIS en lien avec les personnes ayant subi un AVC, la Fondation a contribué à la hauteur de **300 \$** à titre de commandite lors du colloque biennuel 2026 des étudiants du CIRRIIS. Cette contribution financière a procuré beaucoup de visibilité à la Fondation dans le milieu de recherche universitaire.

APERÇU DES REVENUS, DÉPENSES ADMINISTRATIVES ET MONTANTS DISTRIBUÉS PAR LA FONDATION ARTÈRE DE 2022 À 2025



* Les frais de gestion et d'administration regroupent les dépenses nécessaires au bon fonctionnement de la Fondation, notamment les services comptables et juridiques, les assurances, l'entretien du site Web, les honoraires professionnels et les autres charges administratives.

En 2022, ces dépenses ont été plus importantes en raison des frais engagés pour le démarrage des activités de la Fondation.

RETOMBÉES DES FONDS OCTROYÉS PAR LA FONDATION ARTÈRE 2022-2025

- **Projet ACCES (2025)**

Le projet ACCES a vu le jour dans l'objectif d'outiller les commerces qui souhaitent offrir des services plus accessibles aux personnes aux prises avec des difficultés de communication. Depuis sa création, le projet a mis à profit son expertise auprès de différents secteurs d'activité, notamment les services de restauration avec service au comptoir et les institutions financières. Aujourd'hui, il poursuit son expansion avec le développement de formations destinées au secteur des pharmacies.

Le projet ACCES a fait l'objet d'un article dans le ULAVAL: [Le sceau ACCES est accordé à la Caisse Desjardins de l'Université Laval](#)

Pour en savoir plus sur le projet ACCES : acces.arterequebec.com

- **Ateliers psychosociaux (2025)**

Les ateliers psychosociaux ont été amorcés en 2023 grâce à un financement de Société Inclusive. En 2025, la Fondation ARTÈRE a pris le relais au niveau du financement pour la pérennisation de ces derniers au sein de la programmation régulière de l'association ARTÈRE. À l'hiver 2025, le contenu du premier atelier a été complété. Celui-ci prend la forme d'un programme de six séances d'une durée de 1 h 30, portant sur la gestion de l'énergie et de la fatigue à la suite d'un AVC. Cet atelier vise à informer, outiller et soutenir les participants dans l'adoption de stratégies favorisant une meilleure gestion de leur niveau d'énergie au quotidien. Le projet pilote a vu le jour au printemps 2025. Une démarche d'évaluation a ensuite été effectuée afin d'en bonifier le contenu et le matériel dans le but de soutenir son intégration pérenne à l'offre de services d'ARTÈRE. Dans la continuité de ces travaux, l'année 2025-2026 a permis d'amorcer et de réaliser le développement d'un second atelier portant sur la gestion des émotions. Faisant suite à l'atelier sur la gestion de la fatigue, cette nouvelle offre vise à répondre à un autre besoin psychosocial important identifié chez les personnes ayant subi un AVC. Elle a pour objectif de soutenir les participants dans la reconnaissance, la compréhension et la régulation de leurs émotions, contribuant ainsi à une approche globale du bien-être psychologique.

Des **retombées humaines significatives** :

- 100 % des participants ont accordé la note maximale (5/5) à leur appréciation générale du programme;
- « *L'atelier a été une vraie bénédiction pour moi. Je ne me sens plus en colère en permanence, je relativise ma situation, je me sens plus en contrôle et je comprends mieux mes émotions. Il y a un an, j'étais dans une mauvaise période, je n'acceptais toujours pas ma condition à la suite de l'AVC. L'atelier m'a libéré de ce poids* »

Programme L'AVC : Par où commencer ? (2023)

L'AVC : Par où commencer ? est un programme d'information et de soutien gratuit sur l'Accident Vasculaire Cérébral (AVC) destiné aux personnes ayant subi un AVC et leurs proches aidants. Il résulte d'un travail de co-construction entre l'organisme ARTÈRE, le Centre Interdisciplinaire de Recherche en Réadaptation et Intégration Sociale (CIRRIS) et l'Université Laval.

Les objectifs du programme sont :

- Outiller les personnes pour pouvoir faire face aux changements
- Créer un lieu d'échange et d'appartenance

Format :

- Neuf (9) séances en groupe et gratuites, d'une durée de 2h00
- Des discussions animées par un animateur du milieu communautaire
- Des interventions d'un co-animateur au savoir expérientiel
- Des capsules vidéos enregistrées par des experts en contenu

Des **retombées humaines significatives** :

- « *Ce programme m'a aidé grandement pour mon évolution dans la récupération. Il m'a aidé à reprendre confiance en moi et à me sociabiliser. Tous les éléments (heure, endroit et animateur) étaient parfait pour moi* »
- « *Je suis contente d'avoir participé, ça m'a permis d'avoir une vision différente de mon AVC* »
- Taux de satisfaction moyen de 4.5/5

Depuis sa mise en place en 2025, le programme a été présenté à toutes les associations membres du regroupement provincial Aphasie Québec - Le Réseau. Suite à cette présentation :

- 2 associations ont débuté le programme dans leurs régions (Outaouais et Saguenay-Lac-Saint-Jean);
- 3 associations ont manifesté un intérêt de le débiter prochainement.

Parutions et invitations :

Article écrit par Pre Laura Monetta et son étudiante au doctorat, Héroïse Baglione dans la revue numérique The CONVERSATION du 9 mars 2026 : [Un programme psychoéducatif pour soutenir les survivants d'un AVC et leurs proches](#)

Invitation de Madame Joëlle Duchesne, directrice générale d'ARTÈRE et de Pre Laura Monetta pour présenter le programme lors du 13e Sommet Québécois de l'AVC, le 13 novembre 2026. Ce Sommet virtuel est organisé et subventionné par la Fondation Coeur et AVC.



Photo de groupe des participants ainsi que de l'animateur et du co-animateur du programme *L'AVC : Par où commencer ?*, à la fin de l'ensemble des séances du programme de formation

Répit pour les proches aidants (2024)

Après avoir bénéficié d'un financement de démarrage de la Fondation des médecins spécialistes du Québec (FMSQ), la Fondation ARTÈRE a assuré la continuité du soutien financier, permettant à l'Association ARTÈRE de lancer, en janvier 2024, son programme de répit destiné aux proches aidants de personnes ayant subi un AVC.

Ce programme a pour objectif principal d'offrir un moment de répit aux proches aidants, tout en assurant un accompagnement de qualité à la personne vivant avec les séquelles d'un AVC.

Depuis sa mise en place :

- 6 bénéficiaires et leurs proches aidés ont adhéré au service
- 206 heures de répit ont été offertes

Des **retombées humaines significatives** :

« Les moments de répit avec ma conjointe me permettent de me reposer. Aussi, des membres de notre famille qu'elle ne voit pas souvent, ont trouvé qu'elle avait progressé ».

FAME (2022)

FAME est un programme d'exercices de groupe dédié aux personnes qui ont subi un AVC. Ce dernier a pour but d'améliorer la capacité et la qualité des activités physiques, fournir un programme motivant et stimulant socialement, minimiser les risques de complications secondaires (ex : chutes, fractures, etc.) et encore plus.

- 13 cohortes depuis sa mise en place
- 105 personnes accompagnées

Des **retombées humaines significatives** :

« Le programme FAME m'a grandement aidé au niveau de mon endurance. Je peux maintenant me tenir debout dans l'autobus, ce que je n'étais pas capable avant »;

« Depuis que je fais les étirements que vous nous avez montrés, j'ai moins mal aux jambes qu'avant ».

DOCUMENTS ET SITE INTERNET

- Vidéo promotionnel – Campagne Marathon Beneva. En marge du Marathon Beneva se déroulant le 5 octobre dernier, les ambassadeurs Olivier Plamondon-Lemieux et Stéphane Tremblay ont créé un vidéo promotionnel en lien avec leur participation à la course de 42.2 km. Ce dernier a été partagé sur les réseaux sociaux de la Fondation et de l'association ARTÈRE. Les membres du C.A ont beaucoup apprécié la qualité du vidéo et reconnaissant l'impact de ce dernier, ils ont recommandé qu'il soit inclus sur le site internet. Il est suggéré d'ajouter un lien sur le site web de la Fondation. Un lien a été ajouté avec une mention du montant amassé pour la Fondation.
- Tous les documents de promotion en lien avec l'événement bénéfice ont suivi le style adopté en 2023. Le plan de commandite, le document promotionnel de l'événement et les différentes demandes de financement ont été mis à jour. Le fichier détaillant les commanditaires potentiels — rencontrés ou à rencontrer — ainsi que le membre du C.A responsable du contact a été constamment mis à jour et discuté lors des réunions.
- Au cours de la dernière année, le site internet a fait l'objet de légères modifications. Ces ajustements visaient principalement à assurer sa mise à jour et à intégrer des informations ponctuelles, telles que la levée de fonds marathon Beneva. Aucun changement majeur n'a été apporté à sa structure ou à son contenu global.





525 boul. Wilfrid-Hamel, F.117.2
Québec (QC) G1M 2S8

Site internet : www.fondationartere.com

Courriel : info@fondationartere.com